

*Curriculum vitae*  
**Juliette GILMAN**

**I. Informations générales**

- 1.1. Nom, Prénoms : GILMAN, Juliette, Marie, Adrienne
- 1.2. Sexe : F
- 1.3. Pays, ville et date de naissance : Belgique, Liège, le 11 septembre 1991
- 1.4. Nationalité : belge
- 1.5. Adresse complète du domicile légal :  
33 rue des Trois Tilleuls  
1170 Bruxelles
- 1.6. Téléphone et e-mail :  
0493/63.37.90  
[juliette.gilman@ulb.be](mailto:juliette.gilman@ulb.be)
- 1.7. Connaissance des langues : - active : français, anglais
- 1.8. N° NISS : 91.09.11 – 482.95

**II. Titres universitaires**

Master en droit, bachelier en sciences politiques et master de spécialisation en droit social.

En cours (2022-2028) : doctorat en sciences juridiques (titre : « une lecture féministe du droit de la sécurité sociale belge »)

En cours (2023-2025) : master interuniversitaire de spécialisation en études de genre

**Grades par année, institutions délivrantes et titre des travaux de fin de cycle**

2017-2018 : master de spécialisation en droit social à l'Université libre de Bruxelles

*La plus grande distinction*

Travail de fin de master de spécialisation (avec D. Dumont :  
« La modulation familiale des prestations de sécurité sociale »  
(19/20)

2016-2017 : deuxième année de master en droit à l'Université libre de Bruxelles

*Distinction*

Travail de fin d'étude en droit (avec M. Uyttendaele : « Le  
secret professionnel à l'épreuve de la lutte antiterroriste.  
Analyse de trois propositions de loi » (13/20)

2015-2016 : première année de master en droit à l'Université libre de Bruxelles

*Distinction*

2014-2015 : troisième année de bachelier en droit à l'Université de Liège	<i>Distinction</i>
2013-2014 : deuxième année de bachelier en droit à l'Université de Liège	<i>Distinction</i>
2011-2012 : troisième année de bachelier en sciences politiques à l'Université libre de Bruxelles	<i>Distinction</i>
2010-2011 : deuxième année de bachelier en sciences politiques à l'Université libre de Bruxelles	<i>Distinction</i>
2009-2010 : première année de bachelier en sciences politiques à l'Université libre de Bruxelles	<i>Réussite partielle</i>

### **III. Carrière scientifique**

2022 – aujourd'hui : assistante à temps plein au sein du Centre de droit public et social.

Automne 2024 : chercheuse visiteuse au Centre de Recherches et d'Études sur les Droits fondamentaux (CREDOF) à Paris-Nanterre

### **IV. Carrière d'enseignement**

2022 – aujourd'hui : assistante à temps plein au sein du Centre de droit public et social.

Travaux pratiques dispensés :

- histoire du droit et des institutions (24h) pour les BAC 1 en droit ;
- méthodologie juridique (12h) pour les BAC 1 en droit ;
- méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit social (24h) pour les MA 1 en droit.

2021 – 2022 : assistante chargée d'exercice pour l'aide à la correction des examens de droit de la sécurité sociale

2019 – 2022 : assistante chargée d'exercice en méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit social à l'Université libre de Bruxelles

### **V. Publications et activités scientifiques**

#### **5.1. Publication dans une revue scientifique**

- GERARD, S. et GILMAN, J., « Le statut cohabitant en matière d'allocations de chômage : une validation partielle de la Cour constitutionnelle », *J.T.T.*, 2024, *en attente d'évaluation* ;
- GILMAN, J., « The rights to social security and social assistance in the European Social Charter : Towards a positive content... but what sort of content ? », *European journal of social security*, 2024, [*on line first*], p. 1 – 23 ;
- DUMONT, D., GERARD, S., GILMAN, J. et MECHELYNCK, A., « Le droit social face au travail précaire. Enseignements d'une cartographie juridique du travail atypique », *Revue belge de sécurité sociale / Belgisch Tijdschrift voor Sociale Zekerheid*, 2023/3, p. 277 – 344 ;
- GERARD, S., GILMAN, J. et DUMONT, D., « En couple (dans la vie) mais isolé (au CPAS) : la fin

d'un oxymore ? », *J.T.T.*, 2023/15, p. 245 – 252 ;

- GILMAN, J., GUTMER, V., LAMBINET, F. et NEVEN, J.-F., « COVID-19 et télétravail obligatoire : réflexions autour d'un paradoxe », *J.T.T.*, n°1365, double numéro spécial « Le droit social face à la crise du COVID-19 : panser le présent et penser l'après » (dir. E. Dermine et D. Dumont), 2020, p. 215 – 226 ;
- GILMAN, J., « Les catégories de bénéficiaires en droit de la sécurité sociale : une surprenante cohérence », *Revue de droit social/Tijdschrift voor Sociaal Recht*, 2019/3, p. 387 – 441.

## **5.2. Chapitre d'ouvrage collectif**

- DETIENNE, Q., DUMONT, D et GILMAN, J., « La protection sociale complémentaire organisée par les secteurs d'activités : un repérage juridico-empirique », *Le droit social sectoriel, un monde méconnu* (coord. E. Dermine et J.-F. Neven), Bruxelles, Larcier « UB<sup>3</sup> », 2023, p. 281 – 373 ;
- GILMAN, J., « La cohabitation et les femmes », *Femmes et justice* (coord. M. Messiaen), Limal, Anthemis, 2022, p.141 – 148 ;
- GILMAN, J., LAMBINET, F. et MORMONT, H., « La modulation familiale des montants : les catégories de bénéficiaires », *Questions transversales en matière de sécurité sociale 2* (coord. D. Dumont), Bruxelles, Larcier, coll. « UB<sup>3</sup> », 2021, p. 33 – 154 ;
- DUMONT, D. et GILMAN, J., « Instituer un revenu de base universel : quelle faisabilité juridique en Belgique ? Un premier repérage », *La disparition des statuts et en droit social / Het verdwijnen van de statuten in het sociaal recht* (coord. P. Joassart), Bruxelles, Larcier, 2021, p. 73 – 123.

## **5.3. Participations à des colloques, congrès, journées d'étude et séminaires**

- « Réflexions sur la jurisprudence autour de la question des taux (isolé, cohabitant, famille à charge) en sécurité sociale », formation à la section de droit social du bureau d'aide juridique du barreau de Bruxelles, 13 mai 2024 ;
- « L'égalité entre les femmes et les hommes en matière de sécurité sociale (directive 79/7/CEE) : analyse d'un outil européen méconnu, exposé lors du colloque REGINE (Recherche & Etudes sur le Genre et les Inégalités dans les Normes en Europe) sur le thème « Droit et genre en France : un premier bilan ? », 17 novembre 2023 ;
- « La protection sociale complémentaire organisée par les secteurs d'activités : un repérage juridico-empirique », avec Q. DETIENNE, exposé lors du recyclage UB3 sur le thème « Le droit social sectoriel, un monde méconnu » co-organisé par l'ULB, l'Université Saint-Louis et le barreau de Bruxelles, 24 avril 2023 ;
- « La cohabitation et les femmes », exposé lors du colloque de l'Association syndicale des magistrats sur le thème « Femmes et justice », 19 mai 2022 ;
- « Instituer un revenu de base universel : quelle faisabilité juridique en Belgique ? », exposé lors du colloque du Journal des tribunaux du travail sur le thème « La disparition des statuts en droit social », 26 novembre 2021 ;
- « Les catégories de bénéficiaires en droit de la sécurité sociale », formation à la section de droit social du bureau d'aide juridique du barreau de Bruxelles, 16 novembre 2018.

## **5.4. Missions d'expert et rapports de recherche appliquée**

- GERARD, S., GILMAN, J., MECHELYNCK, A. et DUMONT, D., *Le travail précaire. Une cartographie juridique du travail atypique et des protections (non)garanties par le droit social*, rapport pour le compte de l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, Centre de droit public et social de l'ULB, 2021, 442 p.

Rapport réalisé dans le cadre d'un marché public de services pour le compte de l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, entre septembre 2020 et avril 2021.

## **VI. Responsabilités logistiques**

- 2022 – aujourd'hui : organisation des séminaires internes de recherche mensuel du Centre de droit public et social
- 2022 – aujourd'hui : membre de la délégation du corps scientifique auprès des instances facultaires
- 2024 – aujourd'hui : co-présidente de la délégation du corps scientifique auprès des instances facultaires

## **VII. Autres informations utiles**

- 2018 - 2022 : avocate au barreau de Bruxelles en droit du travail et de la sécurité sociale
- 2018 – aujourd'hui : membre de l'Association des Juristes Praticiens en Droit social (AJPDS)